

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

## SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	10

L'an deux mille vingt-trois, le 24 novembre 2023, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	DEBAILLEUL Delphine	VIEIRA Christophe
GUINDT Philippe	REUTER Olivier	WALLERICH Alain
IMMER Alain	THILL Céline	
SIVEC Jean	VALANCE Bénédicte	

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

MENEGHIN Gaël	donne procuration à GAILLOT Philippe
BRUN Jérôme	donne procuration à GUINDT Philippe
OGER Isabelle	

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 – 779 Informations dans le cadre de la délégation générale au Maire.

**Vu** l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2020-487 du 04 juin 2020 et modifiée par délibération n°2022-678 du 07 décembre 2022 ;

**Considérant** l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises en vertu de cette délégation ;

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte des décisions suivantes :

- **Engagement de dépenses**

Fournisseurs	Objet	Date	Montant HT	Montant TTC
IPCOM	Bon de commande Serveur wifi – bornes : amélioration et sécurisation réseau wifi mairie (annuel, facturé au trimestre) - Remise : Chèque 1 030,02 € à recevoir	15/11/2023	2 040,00 €	2 448,00 €

- **Déclaration d'intention d'aliéner**

Monsieur le Maire précise qu'une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) est une procédure qui consiste à demander, en cas de vente d'un bien sur la commune, si la mairie est intéressée par ce bien.

Pour les DIA présentées ci-après, la commune renonce à son droit de préemption :

Date de réception	Référence Cadastrale		Adresse	Superficie	Prix de vente	Notaire	
	Section	Parcelle					
07/11/2023	5	272	13 Rue Claude SEITER	410	123 000,00 €	Me LAURENT Olivier	Cattenom
07/11/2023	3	58 et 59	27b Rue de GANDREN	1 757	510 000,00 €	SCP A.D.N. Me LHOMME	Val de Briey

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 27 novembre 2023

Le Maire : **Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 27/11/2023  
Le Maire,


